

0000.46
DECISION N° /DA/MINTSS/SG/DAG/SDBMM/SMARP/CBAO/2026 PORTANT ATTRIBUTION DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001/AONO/MINTSS/CIPM/2026 DU 20 AVRIL 2026 POUR
L'ACQUISITION DE SIX (06) MOTOS DE LIAISON POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINTSS.

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la loi N°2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
- Vu le décret n°2012/558 du 26 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale ;
- Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'appel d'offres ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code de Marchés Publics ;
- Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2026 ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°000001/AONO/MINTSS/CIPM/2026 du 20 avril 2026 pour l'Acquisition de six (06) motos de liaison pour les services centraux et déconcentrés du MINTSS ;
- Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1^{er} : La société ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Entreprises	Lieu d'exécution	Montant TTC en F CFA	Délai d'exécution
TEXYS Sarl B.P: 12203 Yaoundé Tel : 222-222-229 / 695-035-958	YAOUNDE	10 625 175	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 06 JUIL 2026

Le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale

Ampliations :

- ARMP ;
- MINMAP ;
- CIPM/MINTSS ;
- CF/MINTSS ;
- Chrono/Archives ;
- Intéressés.

Grégoire OWONIA